

BLV Mag

n° 221

Juillet / Août 2023



DOSSIER

PLACE À LA NATURE EN VILLE !

Sommaire

- 4 La rétro du mois**
Les temps forts en image
- 5 L'agenda**
Les prochains rendez-vous à retenir
- 6 Le dossier**
Place à la nature en ville !
- 10 La Ville s'engage**
pour faire face à la sécheresse
- 11 La vie d'asso**
La Ligue pour la Protection
des Oiseaux
- 12 Le portrait**
Henri Vierre
- 14 Les tribunes**
Libre expression
- 15 L'état-civil et les brèves**

Mairie de Bourg-lès-Valence

Retrouvez toute l'actualité de votre ville :

www.bourg-les-valence.fr



**UN NUMÉRO
UNE SOLUTION !**



0 800 026 500 Service & appel gratuits

numero.vert@bourg-les-valence.fr

Besoin d'une intervention sur le domaine public ?

**VOUS SIGNALEZ...
NOUS INTERVENONS !**

Ligne ouverte du Lundi au Vendredi
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h



Passerelle et belvédère de l'Île-Parc Girodet : la fin du chantier approche

Après l'arrivée du mât puis la fixation et la mise en tension des haubans qui soutiennent l'ouvrage, plusieurs mois d'essais et de contrôles de sécurité sont maintenant nécessaires. La mise en service effective de l'ouvrage est prévue d'ici la fin de l'année 2023 – début 2024.

Le chantier se poursuit à présent avec l'installation du belvédère, attendue d'ici la fin du mois de juillet.

Le dessin de l'actu

par *Laurent Miraglia*



C'EST LE NOUVEAU DISPOSITIF "PLAN CANICOLIE..."

“ Adapter la gestion des espaces verts à la réalité du changement climatique, tout en proposant un cadre de vie toujours plus agréable aux habitants ”



Marlène Mourier
Maire de Bourg-lès-Valence

Végétaliser l'espace urbain, favoriser le retour de la nature en ville, font partie des leviers qui contribuent à proposer un cadre de vie agréable aux habitants d'une commune.

À Bourg-lès-Valence, nous accordons ainsi une attention toute particulière à la qualité de nos espaces verts, à l'image de l'Île-Parc Girodet, véritable havre de nature aménagé sur 12 hectares avec la plantation de 2 500 arbres et de plus de 10 000 arbustes, mais aussi plus simplement en développant la végétalisation de l'espace public chaque fois que cela est possible, comme nous l'avons fait en de multiples lieux que ce soit par exemple le parvis de la mairie, place Ebersbach, avenue Marc Urtin, place des Beaux jours, rue Pompéry, rue Carnot et bien d'autres encore.

Au-delà de leur participation à la valorisation de la ville,

les espaces verts demeurent intimement liés à l'enjeu environnemental. S'ils constituent des îlots de fraîcheur bienvenus en période de forte chaleur, ils nécessitent aussi de s'adapter à la réalité du changement climatique, notamment à la sécheresse. Choix des espèces végétales, continuité de l'entretien en période de restriction des usages de l'eau, préservation de la biodiversité... Nombreux sont les critères à prendre en compte pour inscrire la gestion des espaces verts dans une perspective de développement durable.

Autant de défis que la municipalité relève comme des opportunités de faire de Bourg-lès-Valence une ville toujours plus agréable à vivre. À découvrir dans les pages de ce BLV Mag.

Très bel été à toutes et à tous, à l'ombre de nos arbres !



BLV Mag • Directrice de la publication : Marlène Mourier • Direction de la communication : Léa Charlon, Cédric Laurent • Maquette et mise en page : Agence Giesbert & Mandin • Crédit photos : Yannis Buliard, Yoann Prin, Michel Fabrol, Cédric Laurent • Impression : Menard • Tirage : 10 500 exemplaires. Imprimé sur papier issu de sources responsables FSC • Dépôt légal : à parution • Date de parution : Juillet / Août 2023 • Distribution : Distribal.

La rétro du mois — Les temps forts en image



10 et 11 mai
Visites du chantier de la passerelle et du belvédère



3 et 24 juin
Séances de conseils en nutrition pour chiens et chats



12 juin
Réunion publique d'informations
sur la Maison du Pouvoir d'Achat



12 et 16 juin
Célébration du centenaire d'Henry Bidet et des
105 ans d'Odile Poirier, doyenne des Bourcains



13 juin
Dictée intergénérationnelle



14 et 21 juin
Remise de dictionnaires aux élèves de CM2



17 juin
Festival MusiKàBourg



17-24 juin
Voyage des seniors sur la Côte-d'Azur
organisé par le CCAS



19 juin
Visite de l'exploitation agricole
de Madame Yvette Berger



Juin
Réalisation d'une fresque
à l'école maternelle Germain Fraisse

L'agenda — Les prochains rendez-vous à retenir



Maison du Pouvoir d'Achat
**Permanences chaque mercredi
 de 14 h à 17 h**

Hôtel de Ville
 sur rendez-vous : 06 09 67 92 96



Festival Dehors !
**Rencontres de spectacles très
 vivants du mercredi 23 au
 dimanche 27 août**

École de l'Armailler
 Prix libre
 Renseignements :
www.lesvertebrees.fr



Cérémonie du 79^e anniversaire de la
 Libération de Bourg-lès-Valence
Judi 31 août – 9 h 30

Hôtel de Ville



Forum des associations
**Dimanche 3 septembre
 de 10 h à 17 h**

Halle des 3 sources



Exposition sur le thème de la passerelle
**Du lundi 11 au vendredi 15
 septembre**

Salle des mariages – Hôtel de Ville



Salon agricole international
 Tech & Bio
Mercredi 20 et jeudi 21 septembre

Lycée agricole du Valentin



**Favoriser la végétalisation
pour améliorer la qualité de vie
et l'adaptation au changement climatique**

Si les espaces verts permettent de rendre la ville plus agréable à vivre, leur gestion nécessite toutefois de prendre en compte l'évolution du climat. Retour sur les différentes actions et projets mis en place.



Des îlots de fraîcheur répartis partout dans la ville

Bourg-lès-Valence a la chance de compter de nombreuses zones arborées. 15 îlots de fraîcheur ont ainsi été recensés au plan de sauvegarde communal, qui, en cas de canicule, constituent des zones de refuge pour se rafraîchir :

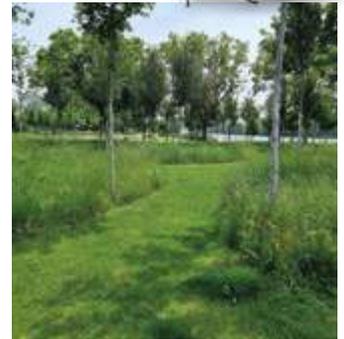
- Île-Parc Girodet : 97 720 m²
- Chemin du Valentin : 11 232 m²
- Rue Hippolyte Fizeau : 2 520 m²
- Rue Marcel Pagnol : 1 340 m²
- Avenue Edmond Manoury : 1 331 m²
- Rue Marcel Vivier : 4 044 m²
- Place des Beaux jours : 2 753 m²
- Parc Michel Terrisse : 5 334 m²
- Parc Quai Barjon : 2 412 m²
- Square du 24 avril : 2 123 m²
- Square Laurent Gonnet : 2 448 m²
- Rue Alsace Lorraine : 2 145 m²
- Place des Rencontres : 554 m²
- Parvis de la mairie : 219 m²
- Place Ebersbach : 202 m²

Le dossier — Place à la nature en ville !



Une gestion différenciée des espaces verts, pour un meilleur respect de l'environnement

Dans une perspective de développement durable, l'objectif premier de la gestion différenciée des espaces verts est de préserver la biodiversité et de lutter contre les ravageurs grâce au maintien du cycle biologique des espèces utiles à l'environnement (abeilles, coccinelles, vers de terre, araignées...). Pour cela, l'herbe n'est coupée que deux fois par an (fauches tardives en juin et en octobre). De la même manière, les espèces locales sont privilégiées, sans recours aux pesticides.



Une palmeraie pour valoriser l'entrée de Bourg-lès-Valence



L'oliveraie du Jardin des hirondelles

Des espèces végétales sélectionnées pour leur adaptation au changement climatique

Afin de prendre en compte la réalité du changement climatique, la municipalité privilégie systématiquement pour l'aménagement de ses espaces verts des espèces sélectionnées pour leur bonne adaptation aux nouvelles conditions. La palette végétale méditerranéenne est ainsi utilisée systématiquement pour limiter les besoins en eau, avec par exemple des arbres endémiques du Sud comme le pin d'Alep, le micoulier de Provence, l'olivier ou le chêne vert, des arbustes à floraison estivale comme le laurier rose ou le lila des indes ou encore des vivaces aux propriétés permettant de lutter contre les mauvaises herbes.

Selon cette logique, les 16 palmiers *Washingtonia filifera* plantés sur le giratoire de Bourg-lès-Valence Nord pour valoriser l'entrée de ville ont été sélectionnés pour leur bonne adaptation aux caractéristiques climatiques de la région : résistance aux vents violents de la vallée du Rhône, au froid, à la sécheresse, ainsi qu'aux attaques de nuisibles, en particulier celles du papillon paysandisia archon, connu pour être le ravageur des palmiers.

Aux abords de ce rond-point, une belle oliveraie a également été plantée.

Éviter le gaspillage des ressources et favoriser l'économie circulaire

Dans le cadre de sa démarche éco-responsable, le service municipal des espaces verts met en place des actions pour favoriser le recyclage.

Les déchets végétaux des 12 hectares que compte l'Île-Parc Girodet sont ainsi revalorisés en compost depuis sa réalisation en 2019, tout comme le sont désormais ceux de l'ensemble des espaces verts de la commune depuis le début de l'année 2023.

Une opération de récupération des sapins de Noël a également été initiée auprès des habitants. Plus de 50 sapins ont ainsi été collectés afin d'être recyclés en broyat destiné aux différents massifs de végétaux de la commune, pour un volume d'environ 12 m³ de paillage, qui a bénéficié à près de 120 arbres (1 m³ = 10 arbres)

Les abords du terrain de padel aménagés grâce à des dons de plantations



Bourcain d'origine et attaché à sa commune d'enfance et de cœur, Benoît Chasson, Directeur de l'agence paysagiste idverde de La Courneuve en région parisienne a offert à la municipalité trois pins d'Alep et trois cyprès de Provence, qui ont été plantés aux abords des terrains de padel.

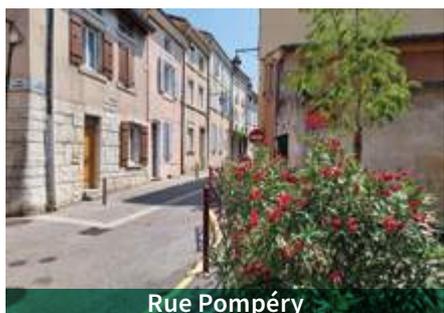
Autour de ces arbres, les agents du service des espaces verts ont agrémenté les massifs d'euphorbes, de romarin, de thym serpolet et de couvresol pour composer une palette végétale méditerranéenne naturellement résistante aux mauvaises herbes, au réchauffement climatique et peu consommatrice d'eau.

Un olivier a également fait l'objet d'un don par M. Chasson. Il sera quant à lui planté ultérieurement dans un lieu à définir. La municipalité tient ainsi à remercier chaleureusement M. Chasson pour sa générosité à l'égard de Bourg-lès-Valence.



La végétalisation à Bourg-lès-Valence :

Retour en images sur des projets d'aménagements d'espaces verts et de plantations réalisés ces derniers mois



Rue Pompéry



Rue Carnot



Avenue Marc Urtin



Place des beaux jours (Armailler)

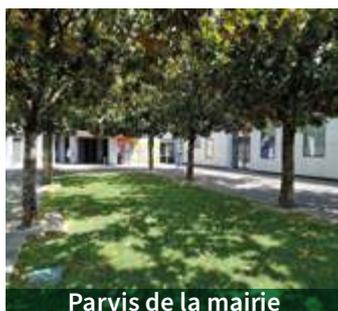


Boulodrome des Combeaux

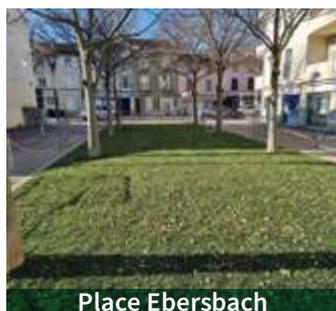


MPT de Chony

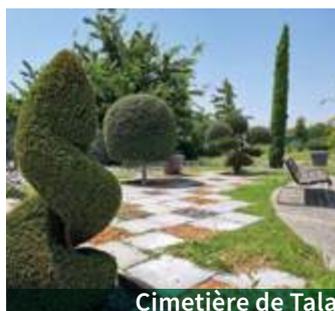
Privilégier l'engazonnement et réduire la minéralité pour créer des îlots de fraîcheurs :



Parvis de la mairie



Place Ebersbach



Cimetière de Talavard et du Pavillon





Des cuves de récupération des eaux pluviales pour maintenir l'arrosage des espaces verts en période de restriction

L'intensité de la sécheresse de 2022 a démontré la réalité du changement climatique et la nécessité d'adapter les comportements pour y faire face.

Parmi différentes actions mises en place, la Ville a investi à hauteur de 3 000€ dans l'achat de 18 cuves de récupération des eaux pluviales destinées à assurer la continuité de l'entretien des plantations de la commune en cas de mesures de restriction de l'usage de l'eau.

Raccordé aux toits de bâtiments municipaux, l'ensemble des cuves recueille ainsi tout au long de l'année un stock de 18 000 litres d'eaux de pluie, permettant d'arroser près de 180 arbres (1m^3 d'eau = 10 arbres arrosés).

Dans le cas d'une période de sécheresse d'une durée de 15 jours, l'ensemble des jeunes arbres de la commune pourraient ainsi être sauvés grâce à cette eau issue des récupérateurs.



La LPO, engagée aux côtés de la municipalité, pour préserver la biodiversité

Depuis 2018, la commune travaille étroitement avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux afin de sauvegarder la faune, la flore et sensibiliser les différents publics à l'enjeu de la biodiversité.

Dans le cadre de ce partenariat, le service des espaces verts de la commune bénéficie d'un accompagnement technique de la part de l'association pour déployer une gestion différenciée et respectueuse de l'environnement (fauchage tardif, espacement des tontes, zones naturelles, tas de bois morts...).

Les sites de l'Île-Parc Girodet et du cimetière de Talavard bénéficient du label Refuge LPO leur permettant d'être identifiés comme des lieux privilégiés de sensibilisation

et de mobilisation des citoyens autour de la préservation de la nature.

Cette sensibilisation s'effectue notamment auprès des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire, avec de nombreuses séances d'animation organisées sur des thèmes divers (les amphibiens, les reptiles, les oiseaux,...) qui ont donné lieu à l'installation d'aménagements tels que des nichoirs.

Des actions sont également menées en direction du grand public, à l'image par exemple des séances de découverte de la faune et de la flore organisées chaque année lors des Fêtes du Rhône.



Henri Vierne devant la façade de l'ancienne salle de cinéma l'ABC. Sur la droite, on distingue encore l'emplacement des affiches des films de la semaine.

C'était la dernière séance...

Jusque dans les années 60, Bourg-lès-Valence comptait deux cinémas : L'ABC, toujours visible rue Charles Ponsoye, ainsi que Le Familia, situé rue Dériard, à l'emplacement de l'actuel immeuble Le Charlemagne, et dont Henri Vierne fut le projectionniste durant sa jeunesse. Il est revenu pour nous sur ce pan méconnu de l'histoire de notre ville.

Comment est né le cinéma Le Familia ?

Tout a commencé lorsque j'avais 9 ans, en 1949. L'ABC existait déjà depuis 7 ou 8 ans. Mon père s'occupait de l'association d'éducation populaire (l'équivalent de l'association des parents d'élèves) de l'école libre de la rue Dériard, lorsqu'un prêtre lui a suggéré d'ouvrir un cinéma dans une salle paroissiale, la salle Jeanne d'Arc, située dans d'anciens ateliers. C'est ainsi qu'est né Le Familia, le 11 novembre 1949, avec la diffusion du film "30 secondes sur Tokyo". Tout était alors très rudimentaire : les premiers rangs étaient composés de fauteuils en bois hors d'âge et dans le fond de la

salle, il y avait des gradins, comme dans les cirques. Au milieu de ceux-ci, avait été construite une cabine de projection en briques, équipée d'un projecteur 16mm. Compte-tenu du succès rencontré la première année, l'aménagement a été amélioré dès 1950, avec la construction d'un plancher en pente permettant à tout le monde de voir l'écran. Un plafond en laine de verre a également été installé afin de cacher les poutres apparentes et d'améliorer la sonorisation. Quant aux fauteuils, ils ont été remplacés par ceux achetés au cinéma Le Palace à Valence (devenu depuis Le Navire) qui remplaçait alors les siens au même moment.

“

Pour ceux qui ont exercé ce métier, rien ne remplacera la pellicule et le bruit du film dans le projecteur



© Mémoire de la Drôme

La salle de cinéma Le Familia dans laquelle Henri Vierne a travaillé comme projectionniste

Quelles diffusions étaient programmées dans les salles de Bourg-lès-Valence ?

À cette époque, une séance de cinéma comprenait une première partie, d'une trentaine de minutes. Ce pouvait être un film policier, un film comique, un western ou des dessins animés. Ensuite, il y avait les actualités car la télévision n'était pas encore arrivée dans tous les foyers et le JT n'existait pas. En 10 minutes, le spectateur avait un résumé en images de ce qu'il s'était passé en France et dans le monde les semaines précédentes. Ensuite il y avait la bande-annonce du film de la semaine suivante, suivie de l'entracte avec quatre ou cinq réclames. Les ouvreuses passaient alors parmi les rangs pour vendre des bonbons ou des chocolats glacés. Puis le film de la semaine était diffusé.

Comment en êtes-vous venu à travailler au cinéma Le Familia ?

Mon père ayant été associé dès l'origine à sa création et étant moi-même scolarisé à l'école juste à côté, j'ai très vite été amené, enfant, à venir balayer les papiers de bonbons entre les sièges, au moment des récréations. Souvent le dimanche après-midi, j'allais seul assister à la séance. Au bout d'un moment, au lieu de rester dans la salle, j'allais dans la cabine de projection. Les projectionnistes, de jeunes bénévoles de 17 ou 18 ans, venaient parfois avec leurs copines et préféraient quitter la cabine. C'est ainsi que je me retrouvais tout seul derrière le projecteur. Au bout d'un certain temps, de fil en aiguille, j'ai appris le métier et dès l'âge de 15 ans, j'ai pu assurer seul la projection des films.

À quel moment les cinémas de Bourg-lès-Valence ont disparu ?

En 1959, la saison n'a pas eu un grand succès. J'ai alors insisté auprès de l'équipe pour qu'on installe le cinémascope, ce qui permettait d'avoir un écran occupant toute la largeur de la salle. Grâce à cela, la saison 1960 a été une réussite. Puis, en 1961, je suis parti effectuer mon service militaire. Lorsque je suis revenu en 1963, le Familia avait fermé. Quelques années plus tard, en 1968, l'ABC a connu le même sort. Les deux salles, comme beaucoup d'autres, n'ont pas résisté à l'arrivée de la télévision et aux grandes salles apparues à Valence qui avaient la priorité sur la diffusion des films à leur sortie.

C'est ainsi que s'est achevée ma carrière dans le cinéma ! J'ai par la suite exercé le métier d'employé de banque, mais à 55 ans, en 1996, j'ai tout de même tenu à passer mon CAP de projectionniste. Même s'il ne m'a jamais servi, c'est aujourd'hui le diplôme dont je suis le plus fier !

Pour conclure, je voudrais rendre hommage à ceux qui ont exercé le métier d'opérateurs projectionnistes. Dans leur cabine, ils surveillaient la projection, rectifiant les petits défauts que les spectateurs ne voyaient pas mais qu'eux seuls décelaient. Lors d'une panne de projection ou d'une cassure du film, ils essayaient les sifflets mais lorsque tout fonctionnait bien, jamais d'applaudissements. Aujourd'hui, les ordinateurs ont pris la place des hommes dans les cabines. C'est le progrès mais pour ceux qui ont exercé ce métier, rien ne remplacera la pellicule et le bruit du film dans le projecteur.

En savoir +

Un site internet, auquel Henri Vierne a contribué, retrace l'histoire des cinémas en Drôme-Ardèche :

 retrocinedrome.blogspot.com

Expression du groupe majoritaire "ENGAGÉE"

Des espaces végétalisés pour valoriser la ville et réduire les nuisances

Parmi les nouveaux espaces verts réalisés actuellement à Bourg-lès-Valence, deux font l'objet d'aménagements conséquents.

Le giratoire de Bourg-lès-Valence Nord, grâce à la plantation de 16 palmiers cultivés localement (à Livron-sur-Drôme) et sélectionnés pour leur résistance aux conditions climatiques et aux nuisibles, permettra désormais de signifier clairement aux visiteurs leur entrée dans Bourg-lès-Valence et les incitera par là même à venir découvrir la ville. L'aménagement de ce rond-point, jusqu'alors dénué d'intérêt, présente en effet un intérêt stratégique puisque 17 000 véhicules l'empruntent quotidiennement, notamment depuis la sortie de l'autoroute A7 et de la LACRA.

Quant au stade des Chirouzes, sa nouvelle configuration, avec un côté réservé aux activités sportives des enfants et de l'autre, un nouvel espace vert ponctué par des micro-forêts urbaines, permettra de répondre aux attentes des riverains qui se plaignaient des nuisances olfactives dues au revêtement synthétique retiré depuis le mois d'avril dernier.

Des projets qui traduisent tous deux la volonté de l'équipe municipale d'améliorer la qualité de vie et l'attractivité de Bourg-lès-Valence.

Marlène Mourier - Eliane Guillon - Aurélien Esprit - Dominique Gential - Geneviève Audibert - Grégoire Tafanekjian - Audrey Renaud - Florian Reverdy - Danièle Payan - Thierry Belle - Tanguy Gerland - Vincent Fugier - Agnès Lapeyre - Marhez Sellami - Stéphanie Marillat - Paolino Tola - Rachel Vaque - Manuel Jamakorzian - Chantal Billiet - Mamadou Diallo - Rosaline Aslanian-Habard - Alexandre Baillet - Nancy Guiboud - Patrick Pagnoux - Martine Imbert

Expression du groupe d'Opposition "Ensemble pour Bourg-lès-Valence"

Nos propositions

- Entretien et rénover les voiries
- Renforcer les moyens de la police municipale et la prévention
- Construire une salle des fêtes
- Créer des chemins piétons et pistes cyclables
- Créer un terrain de football, rénover le gymnase
- Maitriser les dépenses énergétiques des bâtiments
- Attirer de nouveaux médecins
- Créer une jonction piétonne et vélos entre l'Epervière et le bassin des joutes
- Arrêter de bétonner la ville

Wilfrid Pailhès - Christiane Ranc - Alexandre Pothain - Frédéric Tremblay - Maria Carlomagno - Denis Cluzel - Marie-Hélène Miramont - Georges Ishacian

L'annuaire des services municipaux

Accueil de la mairie :

36, rue des Jardins

du lundi au jeudi :

8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 17 h 30

vendredi :

8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 17 h

04 75 79 45 45

accueilmairie@bourg-les-valence.fr

www.bourg-les-valence.fr

Secrétariat de M^{me} le Maire

fermé les après-midi et le mercredi

04 75 79 45 02

secretariat.maire@bourg-les-valence.fr

Permanences de M^{me} le Maire sur rdv

Direction des services administratifs à la population

du lundi au mercredi :

8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 17 h 30

jeudi :

8 h 30 - 12 h

vendredi :

8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 17 h

samedi :

9 h - 11 h

04 75 79 45 30

service.population@bourg-les-valence.fr

Direction

de l'aménagement urbain

sur rdv : 04 75 79 45 60

dau@bourg-les-valence.fr

Directions éducation, sport, jeunesse et vie associative

lundi : 8 h 30 - 12 h

du mardi au jeudi :

8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 17 h 30

(fermeture à 17 h en période

de vacances scolaires)

vendredi :

8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 17 h

04 75 79 45 11

Police municipale

du lundi au jeudi :

8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 17 h 30

vendredi :

8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 17 h

04 75 79 47 47

police.municipale@bourg-les-valence.fr

Permanences

du Défenseur des droits

chaque vendredi :

9 h 30 - 12 h et 14 h - 16 h

sur rdv : 04 75 79 45 45

Permanences

du Conciliateur de justice

chaque mardi : 14 h - 17 h

sur rdv : 07 67 75 05 95

Centre Communal d'Action Sociale

lundi, mardi, jeudi :

9 h - 12 h et 13 h 30 - 17 h

mercredi : 10 h - 12 h

vendredi : 9 h - 12 h

270, rue de la Vorgine

04 75 79 45 78

accueilccas@bourg-les-valence.fr

Centre technique municipal

du lundi au jeudi :

8 h - 12 h et 13 h 30 - 17 h

vendredi :

8 h - 12 h et 13 h 30 - 16 h 30

rue Aristide Bergès

04 75 79 45 55

ctm@bourg-les-valence.fr

Théâtre Le Rhône

100, rue du Toueur - Île-Parc Girodet

04 75 43 38 88

contact@theatre-le-rhone.com

État civil

NAISSANCES

Mélodie Concas
Augustin Mammès
Kenny Conceicao

Elyana Arnoux
Eulalie Bordas
Naël Ghanay

Hayden Pouth Bikai
Nahil Assani
Célian Marco-Pena

Evy Leufroy
Zélie Mériaux

DÉCÈS

Jetmira Trezhnjeva
Slimane Mhedhbi

Mikaïl Güzel
Serge Bedrossian

Yolande Valette
Pierric Gibert

Marie Koultoukian
Horacio Alves

Marc Rouveyrol

MARIAGES

Alexis Riccobene / Gwendoline Cuenot
Pierre Chervaz / Caroline Saudet
Alexis Berthelin / Maureen Röthenmund
Nathanaël André / Karen Vaucelle
Ludovic Laroche / Nadège Anglade

Haik Melkonyan / Susan Simonyan
Salah Yacia / Sabine Khorchi
Laurent Olivier / Sandrine Tabard
Gaëtan Ducourthial Esson / Marine Nieto

PARRAINAGES

Bianca Bard
Ambre Ferrier

Les Vertébrées présentent
les Rencontres de spectacles TRÈS vivants

Dehors!

DU 23 AU 27 AOÛT 2023

13^{ème}
édition



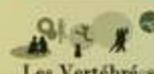
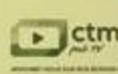
Tout public
PRIX LIBRE
10h à minuit

École de l'Armailler
Bourg-lès-Valence (26)

Visuel : Lucille Chemarin



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



dehors@lesvertebrees.fr
06 10 73 22 35
www.lesvertebrees.fr